

## Document d'objectifs de la coopération franco-genevoise

1. Ce document est signé par des autorités publiques dans le cadre de l'exercice de leur responsabilité qui s'accordent sur la nécessité d'approfondir et de mieux finaliser la coopération franco-genevoise. Sa signature respecte l'action des signataires dans d'autres domaines de la coopération transfrontalière, ainsi que l'action d'autres acteurs de cette coopération. Les signataires sont par ailleurs souvent partenaires de ces autres actions.

Par ce document le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève d'une part, les autorités de l'Etat en région Rhône-Alpes, le Président du Conseil régional Rhône-Alpes, les Présidents des Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie et le Président de l'ARC-Syndicat mixte d'autre part, souhaitent tracer une feuille de route commune pour les années à venir et développer un climat de confiance durable.

2. Ce document a été élaboré après de nombreuses réunions parmi lesquelles il convient de citer :
  - la séance du 8 février 2011 du Comité régional franco-genevois (CRFG);
  - la réunion de travail tenue entre le Préfet de la région Rhône-Alpes et les Présidents des Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie le 7 avril 2011;
  - la réunion du 12 avril 2011 entre le Conseil général de Haute-Savoie et une délégation du Conseil d'Etat de Genève;
  - la réception par le Conseil d'Etat genevois, le 3 mai 2011 du Préfet de région Rhône-Alpes ainsi que des Présidents des Conseils généraux et des Préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie;
  - la réception par le Préfet de la région Rhône-Alpes le 2 juillet 2011 d'une délégation du Conseil d'Etat genevois;
  - la réunion de travail tenue à Lyon à l'invitation du Préfet de région avec les représentants du Conseil d'Etat de Genève, le Président du Conseil régional Rhône-Alpes, les Présidents des Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, le Président de l'ARC le 14 novembre 2011;
  - la réunion de travail tenue à Genève à l'invitation de la délégation du Conseil d'Etat aux affaires régionales, le 13 janvier 2012, avec une délégation française menée par M. le Préfet de région;
  - la séance de l'instance politique de coopération du CRFG du 5 mars 2012, à Genève et du 3 mai à Annemasse.
3. Les signataires rappellent la signature de la charte 2007 qui a permis de développer un projet d'agglomération auquel ils sont très attachés. Ils saluent le travail mené, côté français, par l'ARC et les collectivités locales françaises. Ils réaffirment leur attachement à la mise en place du groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), amené à remplacer les organes du projet d'agglomération franco-valdo-genevois\*.
4. Les signataires rappellent la modification des organes institutionnels du CRFG telle qu'elle a été approuvée lors de la réunion de l'instance politique de coopération du CRFG le 5 mars 2012 (voir nouvel organigramme en annexe). Ils relèvent la réduction du bureau du CRFG à 10

---

\* Le comité de pilotage du projet d'agglomération deviendra l'Assemblée du GLCT, lorsque ce dernier entrera en vigueur.

membres au total (5 pour la partie suisse et 5 pour la partie française, l'Ambassadeur de France à Berne et le représentant du Département fédéral des affaires étrangères pourront en outre être associés) en précisant la nécessité d'associer dans des réunions élargies les autres parties présentes aux décisions et orientations prises en bureau.

5. Les signataires conviennent que la coopération économique doit se renforcer de manière juste et équitable au profit des populations genevoises et françaises. A cet égard :
  - ils prennent acte des conclusions du rapport de la mission parlementaire sur la politique transfrontalière remis en 2010;
  - ils conviennent de créer une cellule de coopération économique placée sous la responsabilité d'un Conseiller d'Etat de Genève et du Préfet de la Haute-Savoie, en association avec le Président du Conseil régional de Rhône-Alpes, les Présidents des Conseils généraux et le Président de l'ARC. Elle aura pour objectif d'assurer, dans le cadre de la Commission économie, emploi, formation du CRFG, un rééquilibrage du développement économique de part et d'autre de la frontière, respectant la charte signée par toutes les parties en 2007;
  - ils chargent les deux co-présidents du CRFG de l'application de ces orientations en matière économique.
  
6. S'agissant de sécurité publique, les signataires conviennent de la nécessité de renforcer encore la coopération entre les deux parties, notamment en matière de grand banditisme, de trafic de stupéfiants et de lutte contre l'immigration irrégulière. Le Préfet délégué à la défense et à la sécurité de la zone de défense Sud-Est, assisté des Préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie, d'une part, le Conseiller d'Etat genevois en charge des questions de justice et de sécurité d'autre part, s'efforceront de soumettre des propositions communes en ce sens. Par ailleurs, la commission sécurité et réglementation générale du CRFG est invitée à poursuivre son travail de facilitation des échanges de part et d'autre de la frontière.
  
7. Dans le domaine général de la formation, les signataires expriment leur vive inquiétude face au manque de personnel en particulier dans les établissements sanitaires et sociaux-sanitaires. Ils souhaitent que le groupe de travail ad hoc sur le personnel de santé co-présidé par la Région Rhône-Alpes et le Conseil d'Etat de Genève, placé sous l'égide du CRFG, aboutisse rapidement à des propositions concrètes et innovantes sur la formation de ces personnels. Les mesures proposées par le groupe de travail contiendront des objectifs de recrutement chiffrés, de façon à ce que l'agglomération franco-valdo-genevoise prise dans son ensemble puisse couvrir ses besoins. Cette démarche pourra servir d'exemple à des coopérations ultérieures dans d'autres métiers en tension.
  
8. Les parties signataires expriment leur inquiétude en matière de consommation d'espace, de dégradation de l'environnement et de disponibilité de logements dans l'agglomération. Elles affirment que chacune des parties doit participer pleinement à l'effort à entreprendre.

La partie française insiste particulièrement sur la question du logement et sur les engagements pris dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois de première génération. Le Conseiller d'Etat genevois compétent, le Préfet de la Haute-Savoie, en association avec la Région Rhône Alpes, les présidents des conseils généraux et l'ARC, arrêteront d'un commun accord, après transmission de l'évaluation du projet d'agglomération n°1, la liste des actions

prioritaires restant à mener en la matière et de s'assurer de leur mise en oeuvre concrète au titre du projet d'agglomération de seconde génération.

9. Les parties signataires affirment l'impérieuse nécessité d'améliorer les infrastructures qui concourent à la qualité de vie sur le territoire du projet d'agglomération. Elles se doivent d'agir en concertation pour améliorer les conditions de circulation dans le territoire. Elles doivent garantir le développement d'un cadre de vie de qualité.

9.1. En ce qui concerne l'amélioration de la circulation dans l'agglomération franco-valdo-genevoise et la qualité de vie de ses habitants, le Conseil d'Etat genevois confirme la mise en place de contributions genevoises spécifiques destinées à participer au développement d'infrastructures de transports et d'équipements sur sol français.

Ces contributions s'inscrivent notamment dans le cadre prévu par les autorités fédérales qui, dans le premier contrat signé en 2007, invitaient les bénéficiaires à compléter les financements fédéraux par des « financements d'agglomération ».

A cette fin, les parties

- approuvent la nature des infrastructures qu'elles entendent mettre en place;
- décident de prévoir des contributions spécifiques à des projets principalement inscrits dans la Charte du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et plus spécifiquement dans les domaines de :
  - la mobilité (ferroviaire hors CEVA, tram, bus, modes doux, P+R) ;
  - de la protection environnementale;
  - des investissements pour des politiques de services d'intérêt transfrontalier.

La liste indicative et annexée des projets éligibles pour ces financements a été analysée conjointement par les partenaires genevois et français. Elle se monte à 731 millions d'euros. Parmi ces projets, le Conseil d'Etat genevois s'engage à participer au financement, déduction faite des participations des deux Etats, à hauteur de 50% pour un montant total ne pouvant excéder 240 millions d'euros sur dix ans sous réserve de l'approbation des organes délibératifs concernés. Cette liste pourra être amendée dans les mêmes conditions formelles et sans dépassement de plafond, pour y inclure des investissements pour des politiques de services d'intérêt transfrontalier, notamment en matière de formation de personnel de santé.

9.2. Cela fait, le montant maximal de la contribution genevoise par ouvrage, sous la forme d'une participation aux frais engagés par les autorités françaises pour la construction dudit ouvrage, ne pourra être confirmée que lorsque les conditions cumulatives suivantes seront réalisées:

- i) après réception pour chaque ouvrage d'un projet chiffré, comportant une étude d'impact et un cahier des charges précis;
- ii) après mise en oeuvre par les autorités françaises de la procédure applicable en matière de marchés publics et réception des offres y relatives conformément à la législation applicable en matière de marchés publics.

10. Les parties s'engagent de bonne foi à tout entreprendre afin de mettre en œuvre dans les meilleurs délais les différents points arrêtés dans la présente feuille de route.

Fait à Genève / Lyon, le

Pour le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève

Pour l'État français

Pour le Conseil régional Rhône-Alpes

Pour le Conseil général de l'Ain

Pour le Conseil général de la Haute-Savoie

Pour l'ARC - Syndicat mixte

Annexe mentionnée

# Document d'objectifs de la coopération franco-genevoise

Genève, le 28 juin 2012

## RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Au nom du Canton de Genève  
Pierre-François Unger  
Président du Conseil d'État - Conseiller  
d'État - Département des affaires régionales,  
de l'économie et de la santé (DARES)  
Et Co-président du CRFG




## CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

Au nom du Conseil général  
Rachel Mazuir  
Président




## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom de l'État  
Jean-François Carencro  
Préfet de la Région Rhône-Alpes  
Et Co-président du CRFG



## CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAONE

Au nom du Conseil général  
Christian Monteil  
Président



## RÉGION RHÔNE-ALPES

Au nom de la Région Rhône-Alpes  
Jean-Jack Queyranne  
Président de la Région Rhône-Alpes



## ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE COOPÉRATION DU GENEVOIS (ARC SYNDICAT MIXTE)

Au nom de l'ARC Syndicat Mixte  
Bernard Gaud  
Président de l'ARC Syndicat Mixte  
Et Co-président  
du Projet d'agglomération





No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type AFE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA1 et PA2	coût estimé sur territoire français en euros (F)
36-1-6	Extension du tram entre Annemasse (centre) et Moëlleulaz (par route de Genève)	Tram	Avant 2015	AI	49.16
12-2	Construction d'aménagements de priorité pour les bus de la ligne Gex - Divonne - Coppet	TP_route	Avant 2015	Hors FI	3
35-3	Réalisation d'aménagements TP sur la ligne de bus entre Genève et St-Julien (partie France)	TP_route	Avant 2015	AI	2.15
36-1-4	TCSP à Annemasse perpendiculaire au tram: rabattement sur CEVA et tram	TP_route	Avant 2015	AI	20.1
13-5	Modification de l'électrification et de la signalisation de la ligne ferroviaire Bellegarde - La Plaine	TP_rail	Avant 2015	AI	47
12-4	Construction d'un P+R à Divonne-les-Bains	TIM	Avant 2015	Hors FI	
13-4	Construction d'un P+R complémentaire à Bellegarde	TIM	Avant 2015	Act	2.4
13-8	Construction d'un P+R et B+R à la gare de Pouigny	TIM	Avant 2015	Hors FI	0.15
15-1	Développement du pôle multimodal de la gare de Reignier - Construction d'un P+R à Reignier et du franchissement des voies	TIM	Avant 2015	Act	3.5
15-9	Aménagement de l'accès au P+R du nœud de findrol pour faciliter le passage des bus	TIM	Avant 2015	Hors FI	5
16-2	Construction d'un P+R à Machilly (Fraser 1)	TIM	Avant 2015	Act	1.95
16-4	Construction d'un P+R à Perrignier	TIM	Avant 2015	Act	0.5
16-11	Construction d'un P+R à Veigy	TIM	Avant 2015	Hors FI	0.655
36-1-9	Construction d'un P+R / B+R aux Chasseurs - étape 1 en lien avec la mise en place du BHNS et du tramway	TIM	Avant 2015	Hors FI	0.5
16-17	Aménagement d'un P+R au port de Chens-sur-Léman (lieu-dit Toughes) en lien avec le développement des navettes lacustres	TIM	Avant 2015	Hors FI	0.3
10-3	Réaménagements des interfaces de la ligne CEVA (gares/halles de Pont-Rouge, Bachet, Champel, Eaux-Vives, Chêne-Bourg et Annemasse)	plateforme	Avant 2015	AI	10
14-10	Renforcement du pôle d'Exchange Multimodal (PEM) de Valleiry	plateforme	Avant 2015	Hors FI	0.456
15-5	Aménagement de l'interface et du pôle multimodal de la gare de Bonneville	plateforme	Avant 2015	Hors FI	1.83

No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type ARE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA2 et PAZ	coût estimé sur territoire français en euros (F)
35-4	Organisation et réaménagement du pôle multimodal de la gare de Saint-Julien (y compris P+R)	plateforme	Avant 2015	Aes1	0.365
10-6	Construction et aménagement d'une voie verte MD sur la tranchée couverte de la ligne ferroviaire CEVA (tronçon français)	MD	Avant 2015	A1	1.5
13-3	Construction et réaménagements de cheminements MD d'accessibilité aux arrêts TP à Pougny / Chancy et Challex	MD	Avant 2015	AVI	0.15
16-18	Aménagement de la liaison MD transfrontalière le long du lac entre Chens et Thonon (partie française : véloroute Sud Léman) : tronçons sur Excenevex et Messery	MD	Avant 2015	Hors FI	1.95
33-4	Construction et aménagement d'une liaison MD entre St-Genis et la zone d'activités de la ZIMEYSA (voie verte d'agglomération)	MD	Avant 2015	A1	0.7
35-5	Aménagement d'une liaison MD entre St-Julien et Perty	MD	Avant 2015	A1	0.962
35-6	Aménagement d'une liaison rurale MD entre St-Julien, Certoux et Genève	MD	Avant 2015	Aes1	0.3
37-11	Développement d'un réseau structurant MD à Thonon	MD	Avant 2015	AVI	2.78
38-2	Requalification de l'espace-rue et parcours cyclables des bords d'Arve : quais d'Arve à Bonneville	MD	Avant 2015	Hors FI	0.767
38-3	Requalification de l'espace-rue : modes doux - tronçon manquant sud gare Bonneville (commune d'Ayze)	MD	Avant 2015	Hors FI	0.34
38-4	Requalification de l'espace-rue et déploiement modes doux - secteur sud gare de Marignier	MD	Avant 2015	Hors FI	3.215
38-5	Requalification de l'espace-rue : aménagements favorisant la mobilité douce au centre-ville de Bonneville	MD	Avant 2015	Hors FI	6.3
39-2	Rabatement MD vers la gare TGV de Bellegarde: optimisation des Espaces publics entre le centre-ville et la gare	MD	Avant 2015	Hors FI	1.5
36-2-4	Construction et aménagement d'une voie verte entre la gare d'Annemasse, le centre d'Annemasse et le quartier du Perrier	MD	Avant 2015	AVI	1.1
33-7	Construction d'un axe tram entre le CERN et Saint-Genis centre (partie F)	Tram	2015 - 2018	A	40
35-14	Construction d'un axe tram entre Genève et St-Julien (tronçon F) et requalification de l'espace-rue	Tram	2015 - 2018	A	34
36-1-11	Prolongement du Tram Annemasse - secteur Dusoche Perrier	Tram	2015 - 2018	A	31.6
15-12	Aménagements routiers pour accompagner la création d'un réseau de transport urbain Arve porte des Alpes avec mise en site propre et priorisation TP pour rabattement sur les gares de La Roche, Bonneville et Reignier	TP_route	2015 - 2018	A	4



No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type ARE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA1 et PA2	coût estimé sur territoire français en euros (€)
16-20	Aménagements routiers pour la priorisation et la mise en site propre de la ligne rapide TP interurbaine entre Genève et Thonon le long de la RD 1005	TP_route	2015 - 2018	A	5
35-12	Boulevard urbain Sud : Priorisation des TP entre l'entrée Sud de Saint-Julien et amélioration de l'accessibilité TP à la gare de Saint-Julien	TP_route	2015 - 2018	A	1
32-1-12	Aménagements routiers sur l'ensemble de l'itinéraire de la RD1005 pour la mise en site propre du BHNS entre Gex et Cornavin	TP_route	2015 - 2018	A	34.3
32-2-3	Aménagement d'une voie réservée pour bus au carrefour de Mategnin	TP_route	2015 - 2018	Ae	0.83
36-3-7	Aménagements pour la création et le prolongement d'une ligne TP + amélioration des modes doux entre les Communaux d'Ambilly et la gare d'Annemasse côté français	TP_route	2015 - 2018	A	2.7
10-10	Allongement des quais et reprise des traversées de voies en vue de la nouvelle offre RER : gares d'Annemasse	TP_rail	2015 - 2018	A	4.5
14-8	Allongement des quais et reprise des traversées de voies en vue de la nouvelle offre RER : gares de Saint Julien en Genevois et Valleiry	TP_rail	2015 - 2018	A	3
15-4	Amélioration de l'offre ferroviaire entre Annemasse et La Roche - phase 1 : point de croisement entre Reignier et La Roche sur Foron et aménagement des courbes entre Reignier et La Roche	TP_rail	2015 - 2018	A	43.74
15-10	Allongement des quais et reprise des traversées de voies en vue de la nouvelle offre RER : gares de Reignier, La Roche sur Foron, Saint Pierre en Faucigny et Bonneville	TP_rail	2015 - 2018	A	6.5
16-19	Allongement des quais et reprise des traversées de voies en vue de la nouvelle offre RER : gares de Machilly, Bons en Chablais, Perrignier et Thonon les Bains	TP_rail	2015 - 2018	A	6
14-13	Construction d'un P+R et parking de covoiturage à Viry	TIM	2015 - 2016	Ae	0.6
16-22	Construction d'un P+R à Perrignier : Phase 2	TIM	2015 - 2018	Ae	0.5
16-27	Aménagement de P+R à Douvaine, Sciez et dans la ZAE espace Léman (Anthy-Margencel) en lien avec le BHNS RD 1005	TIM	2015 - 2018	Ae	3.9
16-28	Création d'un P+R à Chens Le Pont au niveau de la douane	TIM	2015 - 2018	Ae	1
37-15	Aménagement d'un P+R à Thonon pour les liaisons lacustre vers Lausanne	TIM	2015 - 2018	Ae	8.5
32-1-5	Construction de P+R et B+R sur le Pays de Gex en lien avec le BHNS	TIM	2015 - 2018	Ae	10
36-1-14	Construction d'un P+R / B+R aux Chasseurs - étape 2 en lien avec la mise en service de CEVA	TIM	2015 - 2018	Ae	0.77
36-1-18	Construction d'un P+R au terminus du projet de tramway à Annemasse - phase 1	TIM	2015 - 2018	Ae	1.2

No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type ARE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA1 et PA2	coût estimé sur territoire français en euros (F)
36-1-19	Construction du P+R Jean Monnet au terminus Sud du projet de BHNS à Annemasse	TIM	2015 - 2018	Ae	1.28
14-12	Aménagements pour la plateforme multimodale de fret d'agglomération à Viry	TIM	2015 - 2018	Ae	17
35-18	Boulevard urbain Sud : Aménagement de la desserte routière de l'entrée de ville Sud de Saint-Julien pour les TC	Sécurité	2015 - 2018	Ae	12
14-14	Fluidification du trafic ferroviaire à Etrembières	Sécurité	2015 - 2018	Ae	13
16-21	Fluidification du trafic ferroviaire à Mesinges - Allinges	Sécurité	2015 - 2018	Ae	13.4
15-19	Fluidification du trafic ferroviaire à Reignier	Sécurité	2015 - 2018	Ae	9.8
15-11	Aménagement de l'interface et du pôle multimodal de la gare de la Roche sur Foron	plateforme	2015 - 2018	A	2.5
37-13	Création d'une interface multimodale à la gare de Thonon	plateforme	2015 - 2018	A	5.5
40-6	Aménagement l'interface multimodale de Veyrier-Pas-de-l'Échelle : sécurisation traversée piétonne et stationnement vélo	plateforme	2015 - 2018	Ae	
10-12	Requalification de l'espace public sur espace gare d'Annemasse	plateforme	2015 - 2018	A	4
36-2-3	Aménagement du pôle multimodal de la gare d'Annemasse	plateforme	2015 - 2018	Ae1	21
10-7	Construction d'une vélostation à la gare d'Annemasse	MD	2015 - 2018	Ae	1
10-11	Vote verte d'agglomération : Aménagement pour la mobilité douce entre Genève et Annemasse (étape 2 – tronçon français)	MD	2015 - 2018	A	1.5
12-5	Développement d'un réseau MD à Divonne	MD	2015 - 2018	Ae	
14-9	Aménagement de l'itinéraire cyclable Via Rhôna vers Valléry	MD	2015 - 2018	Ae	0.6
14-11	Aménagement d'une liaison MD Annemasse - Valléry (vélo route, voie verte "la frontalière")	MD	2015 - 2018	Ae	1
15-2	Développement du pôle d'interface multimodal de la gare de Reignier - requalification des espaces : développement des modes doux et aménagement des espaces publics autour du nouveau quartier de la gare (tranche 1)	MD	2015 - 2018	Ae	1
15-14	Aménagement de liaisons MD le long des Bords de l'Arve sur le PACA Arve Porte des Alpes (Maignier - Bonneville - Annemasse)	MD	2015 - 2018	Ae	3.5

No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type AFE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA1 et PA2	coût estimé sur territoire français en euros (€)
15-15	Aménagement de la véloroute "Léman - Mont-Blanc" reliant Annemasse à Chamonix : sur le tronçon au niveau de Marignier passerelle sur le Giffre, sections de voies vertes et de voies partagées + passerelle sur Arve	MD	2015 - 2018	Ae	4.87
16-1	Développement d'un réseau structurant MD à Perrignier	MD	2015 - 2018	AVI	
16-30	Aménagement de la liaison MD transfrontalière le long du lac entre Chens et Thonon (partie française : véloroute Sud Léman) : tronçons sur Nermier, Anthy et Chens sur Léman	MD	2015 - 2018	Ae	7.6
33-5	Aménagement des réseaux MD à Saint-Genis-Pouilly, Sergy et Thoiry	MD	2015 - 2018	AVI	5.94
35-10	Boulevard urbain Sud : Aménagement Liaison MD en entrée Sud de St Julien (voie cyclable Nord/ Sud)	MD	2015 - 2018	A	1
37-14	Construction d'une liaison MD depuis la véloroute Sud Léman jusqu'à la gare de Thonon	MD	2015 - 2018	Ae	
39-4	Connexion de la gare TGV de Bellegarde aux véloroutes VIA RHONA et autres véloroutes par une voie cyclable sur le territoire du Pays Bellegardien	MD	2015 - 2018	Ae	3
36-2-9	Voie Verte Léman Mont Blanc : aménagement du tronçon gare d'Annemasse - Bonne - Loex (phase 1)	MD	2015 - 2018	Ae	1.7
36-2-13	Réalisation de la boucle des Bois de Rosses	MD	2015 - 2018	Ae	1.2
39-5	Réalisation d'aménagements TP pour l'extension du réseau de TP à l'ensemble du pôle de centralité Bellegarde-Chatillon-Lancrans	TP_route	2019 - 2022	B	2
32-2-11	Réalisation d'aménagements TP sur la ligne de bus entre Ferney et St-Genis (préfiguration axe fort TP circulaire)	TP_route	2019 - 2022	Be	
36-1-10	Aménagements d'un axe TCSP pour la ligne de bus express sur la route de Taninges : phase 1	TP_route	2019 - 2022	Be	2.2
36-3-4	Aménagements pour le prolongement de la ligne de Trolley-bus entre les Communaux d'Ambilly et la gare d'Annemasse - tronçon français	TP_route	2019 - 2022	B	5
15-7	Amélioration de l'offre ferroviaire entre Annemasse et La Roche - phase 2 : aménagement des courbes et devers entre Evires et La Roche sur Foron et doublement de voie de Saint-Laurent (1ère étape)	TP_rail	2019 - 2022	B	41
15-16	Amélioration de l'offre ferroviaire entre La Roche et Bonneville : point de croisement à St pierre, modifications de courbes et devers entre La Roche et Saint Pierre et entre Bonneville et Marignier, et signalisation entre Evires et Marignier (1ère étape)	TP_rail	2019 - 2022	B	40
16-6	Amélioration de l'offre ferroviaire entre Annemasse et Thonon : points de croisement de Machilly, Bons et Perrignier + aménagements des voies en gare de Thonon (1ère étape)	TP_rail	2019 - 2022	B	65
16-5	Construction d'un P+R à Machilly : Phase 2	TIM	2019 - 2022	Be	0.5
35-13	Aménagement P+R St Julien sud (gare)	TIM	2019 - 2022	Be	5

No Mesure SA2	Nom mesure SA2	Type ARE	Horizon de début travaux	Priorité selon PA1 et PA2	coût estimé sur territoire français en euros (€)
37-16	Aménagement d'un P+R à la gare de Thonon	TIM	2019 - 2022	Be	8.7
16-33	Création d'une interface multimodale en gare de Bons-en-Chablais	plateforme	2019 - 2022	Be	2.5
16-34	Aménagements pour la valorisation des abords de la gare de Bons-en-Chablais	plateforme	2019 - 2022	Be	1.5
16-37	Création d'une interface multimodale en gare de Perrignier	plateforme	2019 - 2022	Be	3.5
12-29	Construction d'une voie verte Divonne/Nyon - Tronçon sur territoire français et suisse	MD	2019 - 2022	Be	1
15-18	Développement du pôle d'interface multimodal de la gare de Reignier - requalification des espaces rue de la gare, développement des modes doux et aménagement des espaces publics (tranche 2)	MD	2019 - 2022	Be	0.85
16-32	Développement d'un réseau structurant MD à Machilly	MD	2019 - 2022	AV1	
16-35	Construction et aménagement du tronçon voie verte Léman Méditerranée entre la gare d'Annemasse et Machilly	MD	2019 - 2022	Be	2.1
38-6	Aménagement d'itinéraires modes doux le long des berges du Foron à La Roche sur Foron	MD	2019 - 2022	Be	
40-13	Création d'une passerelle MD entre les îles et Gaillard	MD	2019 - 2022	Be	
36-1-20	Construction d'une passerelle au-dessus des voies de chemins de fer à Annemasse	MD	2019 - 2022	B	2
36-2-14	Voie Verte Léman Mont Blanc : aménagement du tronçon gare d'Annemasse - Bonne - Loex (phase 2)	MD	2019 - 2022	Be	0.8

TOTAL :

731